OFFICIAL. [illegible]

OFFICIEL.

PREMIERE SESSION—DIX-SEPTIEME LEGISLATURE DE LA LOUISIANE.

CHAMBRE DES REPRESENTANS.

Mercredi, 12 février 1845.

La Chambre s'est réunie conformément à l'ajournement.

Par un message du gouverneur, transmis par M. Ledoux, son secrétaire intime, la Chambre a été informée que Son Excellence avait approuvé et signé les bills suivans :

Acte pour autoriser Elvin C. Larkin, [illegible] à exercer certains pouvoirs pendant l'absence du [illegible] des Rapides ;

Acte pour abolir certains districts électoraux et pour en établir d'autres dans les paroisses De Soto et Caddo ;

Acte pour amender la loi des munitions dans le 9e district judiciaire et dans les paroisses qui y sont nommées ;

Acte pour prolonger la durée de l'incorporation d'une congrégation protestante allemande dans la ville et paroisse de la Nile-Orléans ;

Acte pour venir en aide à Gustave Delamare, notaire à la Pointe Coupée ;

Acte pour autoriser les marguilliers de l'Eglise St Louis de la N. Orléans à contracter un emprunt ;

Acte pour incorporer la congrégation de l'église catholique romaine de St. François, à la pointe Coupée.

Approuvé le 7 février 1845.

ORDRE DU JOUR.

La Chambre s'est occupée du rapport du comité sur l'élection contestée de M. Glaze, représentant élu des paroisses de St. Landry et de Calcasieu, lequel rapport avait été mis à l'ordre spécial de ce jour, immédiatement après la lecture du journal.

M. Winchester a présenté les résolutions suivantes :

Résolu, que le comité soit déchargé de toute considération ultérieure du sujet ;

Résolu, que John A. Glaze a présenté un certificat d'élection comme dûment élu pour représenter dans cette Chambre les paroisses de St. Landry et de Calcasieu.

Au milieu du débat, M. Marks a présenté le substitut suivant :

Résolu, Que la place occupée actuellement dans cette Chambre par John A. Glaze, des paroisses de St. Landry et de Calcasieu, et réclamée par Nicholas Callahan, soit et demeure vacante ;

Résolu que le Gouverneur de cet Etat soit requis de lancer sa proclamation, pour ordonner immédiatement une nouvelle élection.

M. Winchester a proposé de déposer indéfiniment le substitut sur le bureau et a réclamé l'appel nominal. Le résultat a constaté que : MM. Benjamin, Brou, Burthe, Campbell, Cole, Crossman, Cruzat, Duclozel, Duvigneaud, Flaugeac, Gardère, Garric, Gaudet, Gayarré, Hebert, Lainet, Landry, Lavergne, Parham, Pilié, Rogers, Vanwickle et Winchester avaient voté dans l'affirmative, 23 oui ; et MM. Bickham, Bush, Caruthers, Day, Deblanc, Fluker, Fortson, Griffin, Howell, Kilgore, Leblanc d'Assomption, Leblanc de Lafourche, Marks, May, Moore, Morgan, Newport, Peck, Perkins, Stillé, Strawther, Taylor, Texada, Tournillon, Wadsworth et Young, dans la négative, 27 non.

Ladite motion a été conséquemment rejetée.

M. Marks a proposé alors d'adopter le substitut.

M. Pilié ayant réclamé l'appel nominal, il a été constaté que : MM. Bickham, Bush, Caruthers, Day, Deblanc, Fluker, Fortson, Gayarré, Griffin, Howell, Kilgore, Leblanc d'Assomption, Leblanc de Lafourche, Marks, May, Moore, Morgan, Newport, Peck, Perkins, Stillé, Strawther, Taylor, Texada, Tournillon, Wadsworth, Waterston et Young avaient voté dans l'affirmative, 28 oui ; et MM. Benjamin, Brou, Burthe, Campbell, Cole, Crossman, Duclozel, Duvigneaud, Flaugeac, Gardère, Garric, Gaudet, Hebert, Lainet, Landry, Lavergne, Parham, Pilié, Rogers, Vanwickle et Winchester, dans la négative, 21 non.

Ledit substitut a été conséquemment adopté.

M. Howell a demandé la dispense des règles pour présenter la résolution suivante :

Résolu, que M. Nicolas Callahan a droit au même traitement pour frais de voyage et salaire quotidien que John A. Glaze, le même membre siégeant dans cette Chambre, et que ce salaire sera payé au dit Callahan, à son arrivée en cette ville.

M. Griffin a réclamé l'appel nominal sur cette motion. Il a été constaté que : MM. Bickham, Campbell, Caruthers, Day, Deblanc, Flaugeac, Fluker, Fortson, Gaudet, Gayarré, Griffin, Howell, Hebert, Kilgore, Marks, May, Newport, Peck, Perkins, Stillé, Strawther, Texada, Tournillon, Wadsworth et Young avaient voté dans l'affirmative, 25 oui ; et MM. Benjamin, Brou, Burthe, Bush, Cole, Duclozel, Duvigneaud, Gardère, Lainet, Landry, Leblanc d'Assomption, Leblanc de Lafourche, Lavergne, Morgan, Parham, Pilié, Taylor, Vanwickle et Winchester, dans la négative, 19 non.

La dite motion a été conséquemment rejetée.

Sur motion, la séance a été suspendue pendant quelques instans.

La Chambre, s'étant de nouveau réunie, a passé à l'ordre du jour.

Sur motion, et après dispense des règles, la Chambre s'est occupée du bill intitulé :

Acte pour encourager la culture de la soie, lequel a été, sur motion, mis à l'ordre spécial du jour pour lundi prochain, 17 février.

La Chambre, après dispense des règles, s'est occupée du bill intitulé :

Acte pour la vente des seize sections de terres publiques données par le Congrès à l'Etat de la Louisiane, et pour d'autres objets ; lequel a été mis à l'ordre du jour pour vendredi prochain, 14 février.

La Chambre, après dispense des règles, a pris ensuite en considération le bill intitulé : [illegible] renvoyé au comité judiciaire.

M. Lavergne, au nom du comité des enrôlemens, a annoncé comme dûment enrôlé, le bill suivant :

Acte pour autoriser Jean Baptiste Isabelle, demeurant dans la paroisse St. Landry, à adopter Philippine Isabelle, fille majeure de Suzanne Oswald, sa femme, et pour d'autres objets.

L'orateur ayant apposé sa signature à cet acte, le greffier a reçu l'ordre de requérir celle du président du Sénat.

Par un message du Sénat, l'orateur a été prié d'apposer sa signature au bill et à la résolution qui suivent :

Acte pour accorder à Bennett Bolton Simmons, le droit exclusif de tenir un bac sur le Mississippi à Shreves Cut Off, dans les paroisses de la Pointe Coupée et d'Ouest Feliciana, et

Résolution pour accorder un congé à E. Colby, juge de la paroisse de la Pointe Coupée et pour autoriser Samuel Bush à exercer certains devoirs durant l'absence du dit juge.

M. Lavergne ayant annoncé que ce bill et cette résolution étaient dûment enrôlés, l'Orateur y a apposé sa signature, et le greffier a reçu l'ordre d'en informer le Sénat.

Par le même message, la Chambre a été priée de donner son concours aux bills intitulés :

Acte pour changer la ligne de division entre les paroisses Caddo et De Soto, et pour d'autres objets, et

Acte pour amender les différens actes relatifs à la Cour de Cité de Lafayette.

Par le même message, la Chambre a été informée du concours du Sénat aux bills et résolutions intitulés :

Acte pour venir en aide à H. Winchester et J. B. Blondelet, agens et représentans des héritiers et ayant cause de P. F. Ogeon.

Acte pour créer un autre district électoral dans la paroisse St. Landry, et

Résolution relative à l'élargissement des bouches du Mississipi.

ORDRE DU JOUR.

La Chambre s'est occupée du bill intitulé : Acte pour amender et étendre la charte du chemin de fer du golfe du Mexique—3me lecture.

Ce bill était à l'ordre spécial du jour.

La seconde section est conçue en ces termes :

Section 2—Il est de plus décrété que la dite compagnie sera établie de nouveau avec un capital de un million de piastres, et privilège de le porter à deux millions de piastres, divisé en actions de quatre cents piastres, dans le but de construire un chemin de fer entre la Nile. Orléans et le Lac Borgne ou le golfe du Mexique.

Cette section ayant été mise aux voix, l'appel nominal a constaté que MM. Benjamin, Brou, Burthe, Bush, Campbell, Caruthers, Cole, Crossman, Cruzat, Duclozel, Duvigneaud, Fortson, Gardère, Garric, Gaudet, Gayarré, Hebert, Lainet, Landry, Lavergne, Leblanc de l'Assomption, Leblanc de Lafourche intérieure, Parham, Perkins, Pilié, Rogers, Stillé, Taylor, Vanwickle, Wadsworth et Waterston avaient voté dans l'affirmative, 31 oui ; et que MM. Bickham, Griffin, Howell, Kilgore, Marks, Morgan, Newport, Strawther, Texada et Tournillon, dans la négative, 11 non.

La dite section a été conséquemment adoptée.

Au milieu de la discussion sur la 10e section, la Chambre, sur motion, s'est ajournée à demain matin, 10 heures.

VINS SUPERIEURS.

WILLIAM W. BONNIN, agent de Messrs. S. Vroon & Co., marchands de vins, à Paris, et possesseur de [illegible] Dominique Lynch de New-York, vient de retour de France [illegible] à vendre les VINS [illegible] qualité supérieure et importés directement :

Brane Cantenac, 1840, en caisses de 2 douzaines.
Do de 1836 do
Grandvin Léoville, 1836 do
Château Lafitte, 1835 do
St.-Julien, Sauterne, Médoc, et eau-de-vie de Cognac en barriques.

W. W. Bonnin offre en quantité à la convenance des acheteurs, du CHAMPAGNE, marque "Cordon bleu" [illegible]

W. W. BONNIN, agent, 52, rue Royale.
[illegible] A. GORDON, WYLIE et Co. 52 Bienville.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

Le magasin de Tvs. MOREAU, Coiffeur, [illegible] rue Royale, encoignure Saint Pierre, est actuellement même rue, encoignure Toulouse, ancien local de la Banque Consolidée.

AVIS AUX DAMES.

Salon pour la coiffure et la coupe des cheveux des dames [illegible]
Entrée par la rue Toulouse.
Reçu par les derniers arrivages de France, un grand assortiment de PARFUMERIE, à vendre EN GROS ET EN DETAIL.
Ainsi que [illegible] d'autres articles de fantaisie.

LE soussigné [illegible] D. B. MACARTY, 226 Bourbon.

VINS en barriques—300 caisses Vin rouge, Médoc, St. Emilion et Couturon; 30 caisses Vin blanc, à vendre par B. TALAMON, 72 et 90 St. Louis

T[illegible] à vendre par B. TALAMON, 72 et 90 St. Louis

KIRSCH—Véritable kirsch de la Forêt Noire, à vendre par F. PERRET, 85 Toulouse

VIEUX RHUM [illegible] F. PERRET, 85 Toulouse

CURAÇAO—50 caisses en bouchons, grand modèle, à vendre par B. TALAMON, 72 et 90 St. Louis

SALAISONS—[illegible] à vendre par B. TALAMON, 72 et 90 St. Louis

L'ECHO DES FEUILLETONS,

Rue de Chartres No. 81.

TROISIEME LIVRAISON [illegible] FEUILLETONS—[illegible] reçu par le [illegible] M. DE LA PLACE, Direc.

Histoire de l'Empire.

La [illegible] livraison de l'histoire du Consulat et de l'Empire, par A. Thiers, est présentement en vente chez Victor Hebert, Libraire, 149 rue de Chartres.
Prix 15 cents la livraison. 15 fev

MUSIQUE!! MUSIQUE!!!

VICTOR HEBERT, 149, rue de Chartres, vient de recevoir un assortiment de musique nouvelle, savoir: LE JUIF ERRANT quadrille original, pour piano; les Mazurkas, valses brillantes; [illegible] Le Départ, fantaisie à Mme Cinti Damoreau, par J. Adam; le Désir, fantaisie par Thalberg; Musique de Don Pasquale; Musique de Don Sébastien; le Désir, fantaisie par F. Servais; Souvenirs d'Amérique, par H. Vieuxtemps; Fantaisie, par Sivori; Variations; Quatre Fils Aymon, musique de W. Balfe; Richard en Palestine, musique d'Adam; [illegible] Adoration, romance; du Retour de l'Hirondelle, romance. 27 jan—1 m

REÇU par le navire Austerlitz, du Havre, et à vendre par VICTOR HEBERT, 149 rue de Chartres, les ouvrages suivans:
Vidocq, les vrais MYSTERES DE PARIS, 7 volumes in 8o; Paris dans l'Eau, par E. Briffault, 1 volume illustré; Imitation de Jésus Christ, traduction nouvelle par l'abbé F. de Lamennais, 1 volume grand in 8o illustré; Buffon; Le Jardin des Plantes, illustré en beau volume grand in 8o; Laurent de l'Ardèche, Histoire de Napoléon, 1 volume illustré; Scènes de la vie privée des animaux, tome 2, un volume illustré, Scènes de la vie privée des animaux, deux beaux volumes grand in 8o. Juif Errant, illustré, édition de Paris, les trois premières livraisons; aventures de Tom-Pouce, en beau volume illustré. 27 jan—8

EN vente chez Victor Hebert, libraire, 149 rue de Chartres, les trois premières livraisons du JUIF ERRANT illustré, édition de Paris. 27 jan—1m

L'ECHO des FEUILLETONS,

JOURNAL Littéraire, paraissant le 15 de chaque mois. Ce Journal se publie par livraisons ; dont chacune est illustrée d'une gravure sur acier, exécutée par les meilleurs artistes de Londres et ornée de vignettes, ouvrage de Messrs Lessore. Les 12 livraisons forment la matière de 12 volumes in 8o ordinaires.
Les années 1841, 1842, 1843 et 1844 sont déjà en vente.
Prix de chaque année :—Un volume broché $4; reliure simple $5; reliure de luxe $6.
Prix de l'abonnement, 12 livraisons brochées, $3 par an, avec une jolie gravure de modes, $3 50.

Le Journal des Journaux.

REVUE Littéraire, paraissant le 15 de chaque mois, publié par les mêmes éditeurs, le Journal des Journaux est le complément de l'Echo des Feuilletons, dont il ne reproduit aucun des articles. Chaque livraison formant 48 pages grand in 8o est illustrée de deux jolies gravures sur papier chiné, exécutées par des premiers artistes Français et d'une charmante gravure de modes.
Prix de l'abonnement :—$3 par an, avec gravures de modes, $3 50.

Louis XIV et son Siècle.

HISTOIRE Pittoresque et Curieuse de la période de 1615 à 1715, par Alexandre Dumas. Cet ouvrage se publie en 60 livraisons, dont 30 formeront un volume; l'ouvrage se composera de deux superbes volumes, contenant la matière de 8 volumes ordinaires, orné d'au moins 120 grands sujets, de 30 gravures à part et d'une foule de vignettes et culs de lampes, etc., etc.
Chaque pamphlet contient deux livraisons.
Directeur : M. DE LA PLACE, au bureau de l'Abeille, rue de Chartres. No 81. 31 dec

Les Mystères de Paris.

EDITION complète et illustrée en deux gros volumes in 4o richement reliés, démonstrations évangéliques 16 vol. in 4o, Traité pratique du magnétisme animal, par Aubin Gauthier, ouvrage nouveau, (1845).
Concordance des Codes de Commerce, français et étrangers et compris celui de la Louisiane, par Antoine de St Joseph.
Concordance des codes civils, idem par le même.
En vente chez LELIEVRE, Rocaig, Royale et St. Anne. 17 jan

ARTICLES DE NOUVEAUTES EN FAR. NEW-YORK.

STILLMANN, ALLEN & Co., propriétaires des forges où se fabriquent ces ouvrages, ont à grands frais établi une superbe machine pour exécuter dans un bon goût et avec les meilleurs matériaux, des machines et bouilloires à vapeur, des moulins à sucre, des clarificateurs et des cuiseurs, des chaudières à sucre en fer battu, des presses hydrauliques et à vis, et généralement tous les objets de fonte.
Les habitants et autres, sont respectueusement priés de venir examiner leurs plans, &c., au No. 35, rue du Camp, Nouvelle-Orléans. E. SMITH & Co., Agents.
Qui ont constamment en vente, des thermomètres à rop. 7 déc

BOUTEILLES VIDES—160 paniers de 21 et 24 onces, à vendre par NUMA LACOSTE, 103 rue Royale. 31 fev

DAMEJEANNES—500 damejeannes de 5 gallons, à vendre par NUMA LACOSTE, 103 rue Royale. 14 fev

CERISES—50 caisses cerises à l'eau de vie, de Chaumet, à vendre par NUMA LACOSTE, 103 rue Royale. 14 fev

HUILE—500 paniers huile de Flagnol et de Decugis, à vendre par NUMA LACOSTE, 103, rue Royale. 14 fev

MOUTARDE Française—Quelques caisses à vendre par NUMA LACOSTE, 103 rue Royale. 14 fev

BOUCHONS—Un grand assortiment de toutes qualités à vendre par NUMA LACOSTE, 103 rue Royale. 14 fev

CITRONS—170 caisses frais, en magasin et à vendre par GEO. GREEN & BRO, 93 Gravier. 14 fev

CAFE Rio—12,000 sacs différentes qualités, d'importation récente, à vendre par GEO GREEN & BROTHER, 93, Gravier. 14 fev

THE—Un petit lot de Hyson, choisi en petits paquets à vendre par GEO. GREEN & BRO, 93 Gravier. 14 fev

VIN de champagne, qualité supérieure, importation directe, à vendre par GEO. GREEN & BRO. 93 Gravier. 14 fev

CORDAGES de Manille—1 1/2 à 7 pouces, à vendre par GEO. GREEN & BRO, 93 Gravier. 14 fev

HUILE d'Olive—100 paniers huile, à vendre par GEO. GREEN & BRO, 93 Gravier. 14 fev

MOUTARDE—[illegible] à vendre par GEO. GREEN & BRO, 93 Gravier. 14 fev

HUILE de blanc de baleine—10,000 gallons épurée, en magasin, à vendre par GEO. GREEN & BRO. 93 Gravier. 14 fev

ALUN et Sel d'Epsom, en magasin et à vendre par GEO. GREEN & BRO, 93 Gravier. 14 fev

SAVON—500 caisses Boston No. 1, en magasin et à vendre par GEO. GREEN & Co, 93 Gravier. 14 fev

PAPIER à Lettres—570 rames de Ames, rayé, à vendre par GEO. GREEN & BRO, 93 Gravier. 14 fev

EAU de Vie—50 barils, en magasin et à vendre par GEO. GREEN & BRO, 93 Gravier. 14 fev

GENIEVRE—50 barils double ancre R B, en magasin et à vendre par GEO. GREEN & BRO, 93 Gravier. 14 fev

EAU de vie de Cognac—50 quarts marques de Castillon et J J Dupuy, ayant droit au drawback, à vendre par G. GREEN & BRO, 93 Gravier. 14 fev

CLOUS—100 barillets de Boston, en débarquement du navire Glascow et à vendre au plus bas prix par HARVEY & COOLIDGE, 26 et 28 Gravier. 13 fev

HUILE POUR TANNEURS—12 barils, à vendre par T. TOBY & BOGERT, 70 Camp. 13 fev

BRIQUES de Façades pressées—14,000 briques de Philadelphie, reçues par la barque Rammohun Roy de Philadelphie, à vendre par T. TOBY & BOGERT, 70 Camp. 13 fev

HARENGS—300 caisses harengs écaillés, en débarquement et à vendre par HARVEY & COOLIDGE, 26 et 28, rue Gravier. 13 fev

LAINES—16 balles Laines de Canton, 4/4 et 7/8, en débarquement du navire Columbus, en magasin et à vendre par WM. FROST & Co, 26 Vieille Levée. 13 fev

HUILE—5000 gallons huile de blanc de baleine d'hiver blanchie et non blanchie, en magasin et à vendre par Wm FROST & Co, 26 Vieille Levée

HUILE pour Tanneurs—20 bls huile supérieure, à vendre par WM. FROST & Co, 26 Vieille Levée. 13 fev

HUILE—45 barils huile d'éléphant d'hiver, blanchie, à vendre par WM. FROST & Co, 26 Vieille Levée. 13 fev

COTONNADES—15 caisses de Methuen, à vendre par FROST & Co, 26, Vieille Levée. 13 fev

CHANDELLES—500 caisses blanc de baleine, New Bedford, à vendre par WM FROST & Co, 26, Vieille Levée

HUILE de Baleine—1000 gallons blanchie, d'hiver et d'automne, en barils et en barriques, à vendre par WM. FROST & Co, 26 Vieille Levée. 13 fev

MOUTARDE—50 caisses supérieure, en boites et bouteilles d'un quart et une demie livre, à vendre bon marché par HARVEY & COOLIDGE, 26 et 28 Gravier. 13 fev

SAVON—500 caisses Boston No 1, en débarquement du navire Glascow, et à vendre par HARVEY & COOLIDGE, 26 et 28 Gravier. 13 fev

SALERATUS et Couperose—En barriques, barils et barillets, à vendre par HARVEY & COOLIDGE, 26 et 28 Gravier. 13 fev

BEURRE Fromages et Epices—30 barillets beurre de Goshen, 50 fromages de Goshen, 1ère qualité, 50 sacs poivre Sumatra, 20 sacs clous de girofles, 50 caisses épices moulus en magasin et à vendre par HARVEY & COOLIDGE, 26 et 28 Gravier. 13 fev

BARILLETS—300 barillets de 10, 5 et 4 gallons, cerclés en fer, en magasin et à vendre par HARVEY & COOLIDGE, 26 et 28 Gravier. 13 fev

COGNAC—Eau-de-vie de Cognac, ayant droit au drawback, à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co. 30 Vieille Levée

CHAPEAUX cirés—10 caisses chapeaux cirés, à vendre par FROST & Co, 10 Magasins. 13 fev

CHAUSSONS en Laine—150 douzaines chaussons, à vendre par FROST & Co. 10 Magasins. 16 fev

REÇU par le Windsor Castle, du Havre—Plusieurs caisses guinghams, jaconnats et mousselines rayées—Aussi : 1 caisse mousselines brodées pour rideaux et un joli assortiment de rideaux brodés, par paires, à vendre bon marché pour du comptant, par FR. PERRET, 85 Toulouse. 11 fev

PEAUX de veau de Nyce & Co. à vendre par D. B. MACARTY, 226 Bourbon. jan

MERINOS noir pour redingottes—60 pièces beau mérinos noir pour redingottes, à vendre par D. B. MACARTY.

DIVERS—Thé young hyson en petites boites, savon de Boston No 1, de la marque de White, huile de Nice en paniers de 12 bouteilles, morue en caisses, et tambour, à vendre bon marché par R. DITTRICH, 25, Poydras, encoig. Tchoupitoulas. 11 fev

MAGASINAGE—Au No 141, rue des Magasins avec cour derrière. Conditions modérées, s'adresser à R. DITTRICH, 25 Poydras encoig. Tchoupitoulas. 11 fev

CAFE—40 sacs Havane vert, nouvelle récolte, en débarquement et à vendre par J. F. BERCIER & Co., 24, Vieille Levée. 27 jan

CIGARES—Un bon assortiment de la Havane, d'importation directe, des marques suivantes : Regalias, Riendo, India Cubana, Liberal Palma America, Venus y Mahonesa, Canones Palma Celebrada, America Bremera y Tres Hermanos. Petits cigares Palma, Ugues et Favoritas, à vendre par J. F. BERCIER & Co., 24, Vieille Levée. 27 jan

A VENDRE par le soussigné—500 barriques vin rouge divers crus, 10 quarts [illegible] vieille eau de vie fine champagne; 300 mille bouchons pointus, 10 balles bouchons fins, pour vin, 10 caisses anisette surfine, 100 caisses absynthe suisse, 25 caisses vin vieux, Chateau Giscours, 20 barriques vin vieux, Cantenac, Medoc, 50 paniers guignolet d'Angers. FOUGET FILS, 147, rue Royale. 13 janv

HUILE d'olive de Nice et de Marseille, à vendre par E. VALLS, 25 Commune. 8 fev

CIRAGE—100 grosses cirage supérieur, à vendre par FROST & Co, 10 Magasins

A LOUER. Cette JOLIE MAISON en briques, à deux étages, avec Cuisine et Ecurie, [illegible] située Seconde Municipalité, rue St. Pierre, entre Commune et Gravier, [illegible] J. U. LAVILLEBEUVRE, [illegible]

CONSULAT DE FRANCE.

AVIS [illegible] février 1845.

SONT invités à se présenter au Consulat pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent :

A
Aubert, Louis
B
Belmont, Philippe
Bories, frères
Bourgeois, [illegible]
Bonaventure, [illegible]
[illegible], David
Bogai, Levy
Biais, Barthélemy
C
Chauvel, Amand Justin
Chate, Jean Baptiste
Coutre, Eustache
D
Dumont, Jacques
Duchassin, Ferdinand
Dupeux, Théophile
Deplaigne, Jacques
Ducos, Marie
Duchesne Duvernay
Dusseux Delacroix
Duval
Dumarest Vve.
Dechaud époux
Deperest Mme.
E
Engelsheim, frères
Eude, Ernest
F
Feuchère, Lucien
G
Guérin, [illegible]
Guillet, Antoine
Guiges, Catherine
Guillon, Auguste François
Geoffroy, Jean Baptiste
Geoger, Florent
Grége
Gallon, René
Gusman Gabriel
H
Hebert, Jean
Herber Jean
Harosteguy
J
Jourdan Honoré Théodore
Jourdan Antoine Luc
Jacques, Stanislas
Jambon, Etienne
L
Lavignette, Edmond
Layon, dit Auguste
[illegible]
Lafargue
[illegible], Urbain
Lemaire, Eugène
Lebreton Deschapelles
Lefret Pierre
M
Monié, Jean
Meilleker, Xavier
Massieu, Guillaume
Murphy Edouard
Métayer aîné
[illegible]
Martel B. Barthélemy
N
Negouleux, St. Hilaire
P
Pouillet, Charles
Perret, Louis
Page, Antoine
Perredix, François
Petior Gillet
Peraibère, François
R
Rouget, Adélaïde
Richard, Auguste
Renoy, Julien Jubel
S
Sicard, Pierre
Simonetti
Sagory, Charles
Savoye, Philibert
Sanguinetti
Senent
Schilin
T
Tremoulet
Tardif, dit Woodry
V et W
Vandegriff, époux
Vergès François
Videau Pierre
[illegible]
Werst, Auguste

La chancellerie du Consulat de France, située encoignure Remparts et St. Pierre, est ouverte tous les jours de dix heures du matin à trois heures de l'après midi.

ETAT DE LA LOUISIANE.

PAROISSE DE SABINE.

AVIS à tous ceux que cela peut concerner :—Attendu que moi, Daniel R. Gaudy, shérif de la paroisse de Sabine, et ex-officio collecteur des taxes d'Etat, de la paroisse et des Ecoles, pour l'année 1843, en vertu de la loi qui y est relative, ai saisi la propriété ou morceaux de terre ci-après décrits, appartenant à des non résidents de la dite paroisse, et que le 7 de décembre 1844, après avoir donné les publications requises, ai offert en vente et ai vendu, pour payer les taxes de l'Etat, de la paroisse et des Ecoles, pour l'année 1843, à savoir :—Un morceau de terre situé dans la dite paroisse, et contenant 640 acres, sur les bords du bayou [illegible] le tableau d'assessment sous le nom du docteur [illegible] ; et que M. Presley est devenu acquéreur de [illegible] acres de cette terre, pour la somme de onze piastres et 40 cents;

Un morceau de terre contenant 640 acres, porté sur le tableau [illegible] le nom de Joseph [illegible], les limites de laquelle ne sont pas connues, et que George W. Thompson en est devenu acquéreur pour la somme de onze piastres et 50 cents;

Deux morceaux de terre situés dans la dite paroisse, connus comme réclamations de [illegible], et contenant 63 400 acres, portés sur le tableau des taxes sous le nom de Yates et Mc Intyre : que George W. Thompson est devenu acquéreur de 50,000 acres de terre, pour la somme de trois cent quatre-vingt-dix huit piastres et dix cents.

Que toutes ces propriétés ont été vendues et transférées avec tous les droits réservés à chacun des non résidents respectifs, afin qu'il rachète sa terre de la manière et dans la forme prescrite par la loi.

24 décembre 1844. DANIEL R. GAUDY,
Shérif et collecteur des Taxes de la paroisse de Sabine. 21 jan—6 ps

L'Economie est le chemin de la Fortune.
LES VIEUX HABITS SONT MIS A NEUF.
Etablissement de Teinturier—Dégraisseur de Londres.

JOHN J. JACKSON, arrivant de Londres, informe respectueusement les habitants de la Nile-Orléans et des environs, qu'il a loué le magasin No 96 rue du Camp, quelques portes avant la rue Poydras, dans le but de teindre, réparer, dégraisser et remettre à neuf LES HABILLEMENS D'HOMMES,

Par un procédé tout nouveau. Tous les habits qui lui seront remis paraîtront comme neufs sans les endommager [illegible], et l'ouvrage n'étant pas fait à la satisfaction des personnes qui lui confieront leurs habits, ils ne leur sera rien demandé.

La longue expérience du soussigné pendant son apprentissage à Londres, et en travaillant pour les Gardes du Corps et pour d'autres officiers, le met à même de teindre en écarlate et en d'autres couleurs avec une grande supériorité. Il enlève les taches de toute espèce.

Les personnes qui font partie de compagnies militaires et dont les uniformes peuvent être tachés et hors d'état de servir, sont invitées à mettre les talents du soussigné à l'épreuve.

Broderies en or, en argent, épaulettes, &c. ternis par le temps, remis dans leur lustre et leur brillant primitif.

HABILLEMENTS DE DAMES, y compris ceux en soie, en satin ou en velours, teints et remis à neuf, dans les couleurs les plus vives.

Coussins de voitures, rideaux, tapisseries, dessus de table, de sofas, descentes de lit, devantures de cheminée, etc., nettoyés et complètement remis à neuf.

Beaucoup de personnes répugnent à faire mettre à neuf ou teindre leurs habillements, leurs tapis, etc, craignant d'être trompés par quelque novice ; le soussigné ne demande qu'une épreuve pour qu'on puisse apprécier son talent.

Le soussigné espère obtenir une part du patronage public.

Tout ouvrage qui lui sera confié sera prêt à être remis et délivré dans les 48 heures qui suivront.

13 nov. JOHN J. JACKSON.

L. DUPERRON
DOCTEUR DENTISTE,
No. 280, rue Bourbon,
Entre St. Philippe et Dumaine,
Tient son cabinet ouvert depuis huit heures du matin jusqu'à deux heures de l'après-midi, et dans la soirée de quatre à six. 28 avril

PAR UN PROCEDE NOUVEAU et en une seule séance, le Dr. Achille LION, Dentiste de la faculté de Paris pose des pièces artificielles de une jusqu'à six dents incorruptibles qu'il garantit pendant dix ans. Cette garantie [illegible] sur les six dents devant de la mâchoire supérieure. Les autres ne peuvent se garnir que par le procédé ordinaire.

Le Dr. A. Lion n'a qu'un seul office en ville, rue Royale, No. 44, entre Bienville et Douane où il est visible tous les jours ; consultations et opérations pour toutes les maladies de la bouche. 6 mar

DR. BLANCHARD,
Ex-Dentiste de leurs Majestés le Roi et la Reine des Français, des Princes et Princesses; Chirurgien-Dentiste de la faculté de Médecine de Paris, et celle de la Nouvelle-Orléans.

POSE les dents artificielles sans le moindre douleur, et avec imitation parfaite des dents naturelles, depuis une dent seule jusqu'au dentier complet.

Dirige la seconde dentition des enfans, et corrige la déviation de leurs dents.

Il a une longue expérience et une pratique minutieuse et constante, tant en France qu'en Amérique, de l'art du dentiste, et de tout ce qui concerne les opérations, l'entretien de la bouche et la conservation des dents.

Au moyen du Ciment Plombateur, il répare les ravages que les dents ont subi par l'effet de la carie. Ce ciment est de la même couleur que la dent, dont il prolonge la durée, et est bien plus précieux que toute autre substance employée jusqu'à ce jour. Chacun peut, en quelques instans plomber hermétiquement quelque dent que ce soit.

L'opération se fait sans causer aucune douleur, et s'achève en quelques minutes.

Récemment inventé pour orifier les Dents.

Or gaufré [illegible], plus malléable et plus parfait que celui que l'on emploie ordinairement.

Nouveau métal fusible (dit Platina) pour plomber les dents.

Litho-Caustique, dont l'application fait cesser à l'instant même la douleur des dents.

Elexir pour raffermir les gencives et consolider les dents vacillantes.

Eau dentifrice pour l'entretien de la bouche et la conservation des dents.

Eau-de-vie de gayac rectifiée, pour donner du ton aux gencives fongueuses.

Opiat au quinine, pour nettoyer et fortifier les dents.

Brosses à dents, formes variées, pour enlever dans tous les sens le tartre des dents.

A son cabinet, rue Royale 106, entre St. Louis et Conti tous les jours de 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi, les dimanches exceptés. Prix modérés.

Aussi—Au magasin rue de Chartres, No. 47. 3 mar

Nouveau Bureau de Placements.
Par J. B. CABOS.
No. 24, rue Jefferson, Nlle. Orléans.

DES cuisiniers et maîtres d'hôtels pour un voyage de long cours, ou sur steamboats, désirent trouver de l'emploi.

Il se présente également des garçons de buvette bien recommandés.

On désire prendre à loyer, dix personnes blanches ou de couleur, sachant faire la cuisine, blanchir et repasser. Un bon prix sont offerts, par des familles particulières.

Les personnes qui auront de l'emploi à offrir aux ouvriers ne seront pas tenues de payer au dit bureau.

Nota.—Les ouvriers boulangers ou de toute autre profession, peuvent s'adresser à M. CABOS, pour obtenir des places; comme aussi, les personnes qui désirent employer les ouvriers et ouvrières—ou bien des domestiques, de l'un ou l'autre sexe. S'adresser au No. 24, rue Jefferson, de 10 heures à 2 1/2, et de 4 à 6. 6 fev

SARDINES à l'huile—5000 boites et demi boites, de la marque bien connue Guillou, à vendre à des prix modérés par AUGTE. MOLIER, 90, St. Louis. 4 fev

BOUTEILLES vides à vendre par AUGT. MOLIER, 90, St. Louis. 4 fev

CHAMPAGNE, Vermicelli et macaroni—400 panier champagne, vermicelli et macaroni, à vendre par AUGTE MOLIER, 90 St. Louis. 4 fev

BOUCHONS pointus et non pointus—800,000 bouchons pointus et non pointus, à vendre par AUGT. MOLIER, 90 St. Louis. 4 fev

VINAIGRE blanc à vendre par AUGT. MOLIER, 90, St. Louis

HUILE d'olive de la marque Flagniol, à vendre par AUGTE. MOLIER, 90 St. Louis

COUVERTURES de trois points, très lourdes, à vendre à bon marché pour clore une consignation par EUGENE ROCHEREAU & Co. 17 et 19, rue St. Louis. 1 fev

LE soussigné offre à vendre en débarquement du navire Talma de Bordeaux, 20 barriques vin rouge pour famille, 25 tierçons vin blanc Sauterne, à vendre par P. LONGIS, 116 Royale.

A VENDRE par le soussigné, les marchandises suivantes, reçues par les derniers arrivages de Bordeaux et de Marseille, 30 barils vin de Madère, 150 barils vin de Porto, 10 pipes vieux Madère, 10 pipes Cognac, 50 barriques vin ordinaire de Bordeaux, 160 caisses absynthe Suisse, 100 caisses salaisons assorties, 50 caisses Marasquin; 75 caisses liqueurs assorties, 150 caisses vin de Bordeaux : (Chateau Lafitte et Chateau Latour,) 300 paniers huile d'olive en grandes bouteilles, 190 do de do petites bouteilles, 200 caisses savon de Castille, 30 caisses cerises à l'eau de vie, 36 douzaines pots moutarde française, 23 caisses fruits à l'eau de vie de Bordeaux, caisses aromatisées, à vendre par P. LONGIS, 116 Royale.

VIN ROUGE EN CAISSE POUR L'EXPORTATION
1,000 caisses de 12 bout. très bon Vin rouge, que l'on vendra pour clore une facture à $1 25 la caisse ; les droits pour le vendeur.
100 paniers Vin de Champagne, par 12 bouteilles, et 24 demi-bouteilles, de qualité supérieure, à vendre par VOR. ROUMAGE, 87, St. Louis. 3 fev

FOSDICK & BROTHER, No 74, rue du Camp, ont en magasin, et offrent à vendre :
200 caisses Thé Young Hyson, en boîtes de 13 liv.; 150 dito Poudre à canon; 50 barils excellent Cidre de Newark; 60 barils Vinaigre de cidre; 20 dito Huile à tanneur; 35 paniers Champagne; 30 caisses vert de gris pur; 20 fromages beurre Goshen de choix ; 12 sacs Sel fin de Liverpool, 10 caisses Pendules en cuivre, 4 pipes Genièvre de Hollande, 4 caisses Bottes pour hommes et Souliers pour dames; 100 rames Papier à écolier; 100 balles Foin de North River; 10 caisses Biscuits de soda. 11 fev

INDIENNES LEGERES—20 caisses indiennes à la mode, importation récente, à vendre par J B RATHBONE & co, 8, rue du Canal. 10 fev

GENIEVRE et Eau de Vie—10 pipes genièvre de Wolfe, marque du Cygne; 10 do de Meder; 10 demi pipes Eau de vie de la Rochelle, à vendre par J B RATHBONE & co, 8, rue du Canal. 10 fev

TABAC—53 balles Cuba fin, en feuilles, en débarquement du brick Empresario, de la Havane, à vendre par E. TROISGROS, 36, Vieille Levée. 19 fev

SUCRE de la Havane—En débarquement du brick Theo. Street, à vendre par E. TROISGROS, 36, Vieille Levée

CIGARES—35,000 Regalias et Millars, Ugues et Cabanas, en débarquement du steamer Alabama, à vendre par E. TROISGROS, 36, Vieille Levée. 19 fev

CHAMBRES GARNIES A LOUER—Deux Chambres garnies, au rez de chaussée de la maison No. [illegible], rue du Camp. [illegible] E. JOHNS, 110 Poydras. 19 fev

A VENDRE A L'AMIABLE.
Une Superbe Propriété Rurale.

Cette propriété, d'une contenance plus que suffisante pour une grande sucrerie, [illegible] Barataria [illegible] Nouvelle Orléans [illegible] canal de M. Gardère [illegible] canal de M. N. Destrehan [illegible] fleuve en face de Lafayette.

S'adresser à M. Alloo d'Hémécourt, propriétaire, rue Marigny, entre Craps et Grands Hommes, qui fera voir les plans et connaître les titres de propriétés.

Si cette propriété n'est pas vendue d'ici à la fin de février elle sera offerte à l'encan le lundi, dix mars, à la Bourse St. Louis, rue St Louis, entre Chartres et Royale. 14 jan—6m 2f p. s.

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse de St. Bernard—En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse [illegible], Etat de la Louisiane, il sera vendu par le soussigné, juge de paroisse ex-officio encanteur pour la paroisse de St. Bernard, au moulin à scie de MM. Cantrelle et [illegible], dans la dite paroisse St. Bernard, à environ quatre milles au dessous de la Nile-Orléans, lundi le trois mars 1845, à dix heures du matin, pour le compte de la succession de feu Michel Bernard Cantrelle, une grande quantité de bois de charpente, planches, lattes pour enclos, bardeaux, trois bouilloires de vingt pieds de long et trente pouces de diamètre, et trois vaches.

Conditions de la vente—comptant.

Paroisse de St. Bernard, le 20 février 1845. OCTAVE S. ROUSSEAU,
21 fev Juge de paroisse ex-officio encanteur

Académie de Danse
PAR J. DEVOTI,
LEÇONS DE POLKA.

UNE classe a lieu à sa résidence, rue de Chartres, No. [illegible], dans les lundis, mercredis et vendredis, à sept heures du soir, pour l'enseignement de la danse et de la valse. Les leçons de Polka auront lieu les mêmes soirs, à huit heures.

La classe de l'Armory du Bataillon Washington, pour les demoiselles et jeunes garçons a lieu le mardi, à quatre heures et demie, et le samedi à une heure P. M.

Les élèves de cette classe paieront $5 par mois.

Toutes les danses de caractère sont payables à part.

M. D. donnera aussi des leçons particulières à domicile. Il enseigne la danse dans les institutions suivantes :

Mme. Gronat, rue Bourbon, No. 30.
Miles. Allison, encoignure Carondelet et St. Joseph.
Mme. [illegible]
Mme. Baker rue du Camp, No. 247.
Au No. 163, rue Julia.
Au Lycée d'Orléans, rue de l'Esplanade.
A l'Institution Louisianaise, 71, rue des Remparts.
A l'Académie Jefferson, passage de la Bourse. 30 janv

MLLE CLISBEY, Professeur de Danse, a l'honneur d'informer les dames et messieurs de la Nile-Orléans, que son

ACADEMIE DE DANSE

Est actuellement ouverte au No 15, rue Bourbon, entre celles du Canal et de la Douane, où il donnera des leçons de cette gracieuse et favorite danse, appelée

LA POLKA.

Et, comme de coutume, un grand nombre d'autres danses propres à donner de la grâce et du maintien aux jeunes gens et demoiselles.

Il donne, en outre, des leçons aux Académies suivantes où peuvent se rendre les demoiselles qui, quoique n'étant pas de ces académies, voudraient faire partie des élèves :

Madame [illegible], 186, rue St-Louis.
Madame Desrayaux, encoignure Remparts et Bienville.
Madame Montgomery, 197, rue St. Joseph.
Mr Hitchcock, 140, rue Poydras.
Dr Macaulay, Ecole Polytechnique, 153, rue du Canal.

Il donnera des leçons particulières à sa salle ou au domicile des élèves.

Une classe du soir, pour les messieurs, est ouverte de 6 à 9 heures. 1 nov

AVIS—Les avis légaux à publier dans la paroisse d'Orléans, conformément à un acte intitulé : "Acte relatif aux annonces publiques dans la Paroisse d'Orléans," approuvé le 16 mars 1843, seront publiés dans le Courrier de la Louisiane, édité par M. Jerome Bayon, le contracteur, au taux de deux sous par chaque cent mots.

Nile. Orléans, 30 janvier 1845. ROBERT CARTER NICHOLAS,
Secrétaire d'Etat.
WM. DEBUYS,
31 janv—30 Trésorier d'Etat

Garthwaite, Payan & Co.
MAGASIN D'HABILLEMENTS EN GROS ET EN DETAIL.
No. 30, rue du Canal,
Entre celles Chartres et Vieille Levée,

ONT reçu par les navires Union et Yazoo, une partie de leurs habillements de printemps, qu'ils offrent à vendre à TRES BAS PRIX pour du comptant. Ils vendront maintenant à très peu de chose près du prix coûtant, ce qui leur reste du stock d'habillements d'hiver.

Levites en drap d'été et mérinos noir, français, anglais et allemands; habits, levites écourtées et paletots idem, pantalons idem.

Habits alpaca de toutes descriptions.

Un assortiment d'habits et pantalons en cotonnade française et américaine, pour hommes et enfants; idem d'autres étoffes.

Chemises et caleçons—En toile d'Irlande, en toile écrue et coton, ginga, flanelle de Canton, laine d'agneau, calicot, etc.

Bretelles en gomme élastique, coton et soie; mouchoirs de poche, en batiste fil, en soie de l'Inde; mouchoirs de cou et cravates de tout genre.

Les habitans, marchands et pacotilleurs sont respectueusement invités à examiner leurs marchandises avant de faire leurs emplettes ailleurs.

20 fev GARTHWAITE, PAYAN & Co

BEURRE et Fromage—De Goshen, venant d'arriver et à vendre par HARROD, DARLING & Co, 49 Commune. 9 fev

HARROD, DARLING & Co, No. 49, rue de la Commune, ont constamment en vente, et reçoivent journellement, une grande consignation de marchandises assorties, saumons, aloses, morue et harengs, secs et en saumure; beurre et fromage de Goshen; sucre en pains, brisé et en poudre, premières qualités des manufactures de Boston et de New York; huile et blanc de baleine; savon de New York Boston et Cincinnati, [illegible], et une foule d'autres marchandises, aux prix les plus modiques, par HARROD, DARLING & Co., 49 Commune. 9 fev

INDIGO en surons Caracas et caisses Manille, à vendre par G & R BUCHANAN & Co, 82, Tchoupitoulas

CHANDELLES—50 caisses chandelles de composition à vendre par G & R BUCHANAN & Co, 82 Tchoupitoulas. 31 jan

CORDE—1500 rouleaux à vendre par G & R BUCHANAN & Co, 82, Tchoupitoulas. 21 jan

FARINE—300 barils farine supérieure, de St. Louis, à vendre par G & R BUCHANAN & Co, 82 Tchoupitoulas. 31 jan

TOILE d'Emballage—1000 pièces, en magasin et à vendre par G & R BUCHANAN & Co, 82 Tchoupitoulas. 21 jan

CAFE Java—75 sacs, à vendre par G & R BUCHANAN & Co, 82 Tchoupitoulas. 31 jan

FER BLANC—200 caisses 1 2 X, à vendre par G & R BUCHANAN & Co, 82 Tchoupitoulas. 31 jan

WHISKEY—50 barils vieux Bourbon, à vendre par G & R BUCHANAN & Co, 82 Tchoupitoulas. 31 jan

VERITABLE Eau de Cologne—En débarquement du navire Probus, d'Anvers, article supérieur, à vendre par E JOHNS, 110, rue Poydras. 31 jan

CIGARES—70 milliers regalias, canones et millar, de différentes marques, à vendre par FRANCIS LAMPRE, 27 Vieille Levée. 31 jan

SUCRE et Café de la Havane—Sucre blanc, jaune et brun, et 200 sacs café fin vert, à vendre en magasin, par FRANCIS LAMPRE, 27 Vieille Levée. 31 jan

SUCRE de Boston raffiné—En pains, en morceaux et en poudre—80 caisses sucre blanc de la Havane; 150 sacs café Java du vieux gouvernement; 800 paquets thé poudre à canon, impérial, Poucheng, etc; 200 caisses blanc de baleine; 100 caisses savon de Boston et Cincinnati; 20 tierçons riz de Charleston; 20 tambours figues de Smyrne; 100 barriques clous de Boston; 100 sacs poivre de Sumatra; 25000 sacs en pierre de la contenance de 1 1/2 à 2 boisseaux; maquereaux No. 1, en barils et en caisses; 100,000 cigares imitation principe; 20 surons indigo Caraccas; saleratus, amidon; casse, chocolat; [illegible] à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 rue Gravier.

DIVERS—500 caisses savon, Boston et Cincinnati, 10 barriques saleratus de Boston, 250 barriques riz de la Caroline, sacs en pierre en balles et en paquets, maquereaux en barils, demi barils et 1/4 do; 600 barillets clous de Boston, 200 caisses blanc de baleine de New Bedford, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40, Gravier. 20 janv

SUCRE de Boston, en pains, brisé et en poudre constamment en mains et à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier. 20 janv

CAFE de Java—150 sacs fin vert du vieux gouvernement à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier. 20 janv

THE impérial, poudre à canon, Poucheng, Hyson &c. en paquets, demi paquets &c. convenables pour l'usage des familles, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40, Gravier. 20 janv

POIVRE, indigo et casse—200 sacs poivre lourd de Sumatra, 50 surons indigo de Caracas, et 400 nattes casse de Ceylan à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier. 20 janv

SUCRE de la Havane—50 caisses blanc, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40, Gravier. 20 janv

CARDES à coton—10 caisses, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier. 20 janv

MORUE—400 caisses en débarquement du brick Virginie, à vendre par HARVEY & COOLIDGE, 26 et 28, rue Gravier. 25 jan

RHUM—75 barils de la Nouvelle Angleterre, en débarquement du brick Virginie, à vendre par HARVEY & COOLIDGE, 26 et 28, rue Gravier. 25 jan

ABSYNTHE suisse—1ère qualité garantie véritable, à vendre par F. PERRET, 85, Toulouse. 24 jan

WHISKEY—100 barils rectifié, en débarquement et à vendre par HARTWELL, KIDDER & CARMAN, 44 Poydras. 21 fev

FARINE—300 barils farine à bord, au free port, à vendre par HARTWELL, KIDDER & CARMAN, 44 Poydras. 24 fev

JAMBON—11 boucauts épaules de Cincinnati, à vendre par HARTWELL, KIDDER & CARMAN, 44, Poydras. 24 fev

MAQUEREAUX—25 barils No. 2 à vendre par HARTWELL, KIDDER & CARMAN, 44, Poydras. 24 fev

HUILE de lin—20 barils à vendre par HARTWELL, KIDDER & CARMAN, 44, Poydras. 24 fev

CHAMPAGNE—200 paniers marques de l'Ancre et de l'Etoile, de Thomas & fils, d'Epernay, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 34, Vieille Levée. 21 fev

VINS et eau de vie ayant droit au drawback, différentes marques, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 34, Vieille Levée. 21 fev

ASSURANCES MUTUELLES.
Compagnie d'Assurance de l'Ouest, pour la Marine et le Feu.
(Sous un amendement de leur charte.)

CETTE compagnie assure contre les risques de la MER, des RIVIERES, et du FEU, sous le système mutuel.

D'après ce mode d'assurance, les personnes qui s'engagent envers cette compagnie ont droit à une part des profits, sans encourir aucune responsabilité, et cc. d'après sa charte. L. MATTHEWS, Président. 14 oct

VINS DE STOCK supérieurs, en magasin, et à vendre par E. JOHNS, 110, Poydras,
25 caisses Steckhgeimer, 1827.
20 do Griesenberger, 1831.
40 do Cabinet, 1835.
40 do Marcobrunner, 1835.
30 do Leuffrauenmilch, 1832.
Tous ces vins sont de 1re qualité, et seront vendus à bas prix pour clore une facture.
Aussi : Champagne Napoléon, Clauzet, Madère ; vins de St. Julien, Médoc, Château Margot, Sauterne, Chambertin, Anisette superfine, Liqueurs assorties, belle Huile de Bordeaux, &c., &c. 31 janv.

CIGARES DE LA HAVANE.

EN débarquement des navires à vapeur Marmora et Alabama, cent-soixante-treize milliers Cigares impériales, Regalias, Canones, Trabucos, Bayonettes, Caballeros, Damas, Vergueros, Legitimes, Millar et Principes, des marques suivantes :

Cabana y Carbajal, Francisco Ugues, La Rionda, La Inteligencia, La Diana, La Ingenuidad, La Victoria, La Palma celebrada, Dos Hermanos, Esculapio, La Habana, Woodville, Rencurrell.

Les Principes sont de la marque "Vapor." Les cigares ci-dessus énumérés, ajoutés à ceux de premières qualités qui formaient le stock du magasin, offrent un des plus beaux et grands assortiments qui soient en ville.

Les connaisseurs et amateurs, les détaillants de la ville et de la campagne, trouveront une belle occasion de se pourvoir d'excellents cigares. E. JOHNS, 110, Poydras, presque en face du théâtre Américain. 9 jan

CABOTAGE.

Le bateau à vapeur BRILLIANT, est actuellement prêt à recevoir du fret, et partira demain vendredi, à une heure, pour le Bayou Sarah, la côte et les [illegible]

POUR ST. MARTINVILLE, Nile Iberie, [illegible] et les places intermédiaires—Le steamer [illegible] capt [illegible], partira pour les points mentionnés, samedi, 1 mars. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à [illegible] 21 fev

POUR LOUISVILLE—Le [illegible] bateau à vapeur [illegible] PION, capt [illegible] courant, à [illegible] lieux intermédiaires. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à HARTWELL, KIDDER & CARMAN. 20 fev

MALLE PAQUEBOTS DES ETATS-UNIS.
BRILLIANT ET ALEX SCOTT.
Arrangements pour [illegible] et la côte.

Pour la Côte de Donaldsonville, Baton Rouge, Port Hudson, Bayou Sarah et Pointe Coupée—Les bateaux ci-dessus nommés feront après cette époque deux voyages par semaine. L'Alex. Scott, capitaine [illegible], partira de la Nouvelle Orléans tous les dimanches et jeudis, à 10 heures du matin. Le Brilliant partira de la N. Orléans tous les mardis et vendredis, à 10 heures A. M. En revenant, l'Alex. Scott partira du Bayou Sara tous les lundis et vendredis à midi, et le Brilliant tous les mercredis et samedis, à midi, arrivant à la Nouvelle-Orléans le lendemain matin de bonne heure. Le mercredi, l'Alex Scott se rendra à Tunica, Pointe Coupée et Port Adams. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à WM. A. [illegible] 13 fev

Paquebot régulier, pour Bayou-Sara, Waterloo, Port-Hudson, Baton Rouge, Plaquemines et la Côte. Le beau steamer LUDA, capt Thomas Clark fera des voyages réguliers, deux fois par semaine, entre la Nile-Orléans et les ports ci-dessus partant de la Nile Orléans tous les mardis et vendredis, à 5 heures P. M., et de Bayou Sara, tous les mercredis et samedis.

Le Luda a été remis à neuf, et combiné pour ces voyages, de manière à assurer une grande rapidité, tout en laissant beaucoup pour la sécurité et le confort. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à H. A. BONNER, Agent, 12 St. Charles. 21 jan

PAQUEBOT REGULIER POUR LA COTE, DONALDSONVILLE, [illegible]—Le bateau à vapeur [illegible] partira de la Nouvelle Orléans tous les jeudis à 10 heures du matin, et [illegible] à 6 heures. Pour [illegible] J M LANDREAUX & CO, 11, Front Levée. 31 janv

POUR LAFOURCHE ET LA COTE—Le bateau à vapeur à passagers, MISSOURI MAIL, capitaine Littleton, fera à l'avenir ses voyages deux fois par semaine à Donaldson en partant de la Nouvelle Orléans, comme avant, tous les lundis et jeudis à 10 heures du matin et de Donaldson, tous les mercredis et samedis à 6 heures du matin.

Le Missouri Mail prendra du fret, bien que le bayou soit bas, en le faisant transporter le long du bayou sur des bateaux plats, aux prix les plus modérés.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. A. BRAUD & LANDRY, 14 Bienville. 13 jan

POUR LA BALISE—Le steamer [illegible], capt Jourdan Martin, complètement réparé et remis à neuf, partira tous les samedis, à 9 heures A. M. du pied de la rue St. Louis, pour la Balise et les lieux intermédiaires. Pour fret ou passage, s'adresser à JACQUES LAROSE—Agent, 71, Vieille Levée. 2 oct—6 m

POUR MAURICE, Ile de France—La jolie barque THISTLE, capitaine Turner, sera promptement expédiée pour le susdit port. Pour passage, ce navire ayant une belle dunette, s'adresser au capitaine à bord ou à CHS. DUFOUR. 22 fev

A VENDRE—Un brick doublé et chevillé en cuivre, de [illegible] tonneaux ou 400 boucauts, bien fourni de voiles et agrès, presque neuf et ayant des cabines meublées sur le pont pour 25 passagers. Pour plus amples détails, s'adresser à FOSDICK & BRO. 74 Camp. 26 fev

CABOTAGE.

POUR NEW YORK—Le navire WABASH, capt Hathaway, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face le Marché aux Légumes, ou à J W STANTON & Co, Encoig. Magasins & Lafayette. 26 fev

POUR PHILADELPHIE—La barque paquebot RAMMOHUN-ROY, capitaine Cutts, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, et partira sous peu de jours. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face du marché aux légumes ou à T TOBY & BOGERT, 70 Camp. 22 fev

POUR BOSTON—Le navire ANN, capt. Hill, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à L H GALE, 96, Commune. 21 fev

POUR PHILADELPHIE—Le brick CAIRO capt Mears ayant tout son chargement engagé, partira sous peu. Pour passage seulement, s'adresser à T TOBY & BOGERT, 70 Camp. 18 fev

POUR BALTIMORE—Le brick VIRGINIA, capitaine Cooper, ayant presque tout son fret engagé peut prendre encore 75 barils pour compléter son chargement, et partira sous peu. Pour passage, s'adresser à T. TOBY & BOGERT, 70 Camp. 12 fev

ON a besoin d'un navire ou d'une barque, pour prendre un chargement à Freeport, pour transporter à New York; le fret sera complet et délivré de suite. S'adresser à FOSDICK & BROTHER, 74 Camp. 15 fev

POUR PHILADELPHIE—La barque CLAREMONT, capitaine Trussel, est maintenant en chargement, et partira sous peu. Pour passage, s'adresser à bord ou à T TOBY & BOGERT, 70, Camp. 12 fev

POUR PHILADELPHIE—La goëlette CHARLESTON PACKET, capitaine Crosby, partira sous peu. Pour passage, s'adresser à bord ou à T. TOBY & BOGERT, 70, Camp. 13 fev

POUR PHILADELPHIE—Le brick neuf et fin voilier LEMUEL PETERS, capitaine [illegible], partira sous peu. Pour passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord ou à T TOBY & BOGERT, 70 Camp. 11 fev

POUR PHILADELPHIE—Le brick GERTRUDE, capitaine Gerding, partira sous peu. Pour passage seulement, s'adresser à T TOBY & BOGERT, 70 Camp. 11 fev

ON a besoin d'un navire pour charger pour New York. S'adresser à T TOBY & BOGERT, 70 Camp. 11 fev

POUR BOSTON—Le navire de première classe CHATAM, capt. Mason, partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à L. H GALE, 96, Commune. 8 fev

POUR PHILADELPHIE—Le brick OLIVE BRANCH capitaine Long, partira sous peu. Pour passage, s'adresser à T. TOBY & BOGERT, 70, Camp. 8 fev

POUR BOSTON—Le navire PARIS capt Hoffman, est actuellement prêt à recevoir un chargement, et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à G. GREEN & BRO. 93, Gravier. 8 fev

A FRETER—Le navire AUGUSTA, pouvant porter 1800 balles de coton, est actuellement prêt à recevoir un chargement. S'adresser à GEO. GREEN & BROTHER, 93 Gravier. 6 fev

POUR BOSTON—Le navire TARQUIN, capt. Moody, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à LEVI H GALE, 93 Commune. 31 jan

POUR NEW YORK—Le navire paquebot HERCULEAN, capt. Holmes, est actuellement en chargement, et partira sous peu. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord ou à T TOBY & BOGERT, 70 Camp. 30 jan

Ports d'Europe.

POUR LIVERPOOL—Le navire fin voilier LEHIGH, capitaine Young, partira sous peu. Pour fret de 800 balles de coton, ou passage, s'adresser à L. H. GALE, 93, Commune. 15 fev

POUR LIVERPOOL—Le navire Anglais, fin voilier, ELIZABETH, capitaine Minty, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à DUNCAN KENNEDY, 22, Toulouse, ou à LEVI H GALE, 93, Commune. 27 fev

POUR LE HAVRE—Le navire WALDRON, capt Cheever, partira sous peu. Pour fret de 200 balles de coton, s'adresser à L. H. GALE, 93 Commune. 6 fev

POUR LIVERPOOL—Le navire de 1ère classe THEMIS, capt Brown, partira sous peu. Pour fret de 400 balles de coton, ou passage, s'adresser à L. H. GALE, 93 Commune. 6 fev

POUR BORDEAUX—Départ pour le 20 au 25 du courant—Le navire fin voilier TALMA, capitaine Cayol, ayant la majeure partie de son fret engagé, partira pour l'époque ci dessus. Pour fret de 300 balles de coton, ou leur encombrement et passage, s'adresser au capitaine à bord, vis à vis le marché aux légumes, ou à Ven. ROUMAGE. 4 fev

PORTS DU GOLFE.

PAQUEBOT régulier pour la Havane—Le brick T STREET, capitaine J. B McConnell, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira dans peu de jours. Pour balance du fret ou pour passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à REYNAUD & FALLON, 34 Tchoupitoulas. 11 fev

POUR ST PIERRE, Martinique—Le nav. français EMILIE, capitaine dauvestre, partira pour le port ci dessus, le 28 février courant. Pour passage seulement, s'adresser au capitaine à bord, vis à vis les magasins triangulaires, 2e municipalité. 14 fev

A VENDRE ou à affréter—La barque APTHORP de 246 ton. ou 850 bales. Elle a été nouvellement doublée en cuivre et complètement carénée. Pour conditions, s'adresser à FOSDICK & BRO, 74 Camp. 15 fev

FRED. BONIS & LOUVRIER
29, RUE DE CHARTRES,

ONT maintenant en magasin leur assortiment de marchandises françaises importées directement, et qu'ils vendront à très petit bénéfice. Leur stock se compose en partie de :

2 caisses mousseline de laine paro, dessins veloutés,
4 do indiennes françaises des meilleures fabriques telles que gros Odier-Dolfus &c.
Soies dites [illegible], pour robes,
Soieries belle qualité, pour chapeaux, assorties de couleurs, Soies d'Italie, noires 3/4, 4/4 et 5/4
Rubans à chapeaux, très nouveaux
Fleurs fines pour modes
Cols brodés et Guimpes
Mouchoirs Batiste unis, à ourlet et brodés beaux
Une grande variété de cravates pour hommes et pour dames ; Crêpes de toutes couleurs
1000 douzaines bretelles assorties, différens genres
1000 grosses boutons de nacre français, anglais et de Chine
100 livres soie à coudre, couleurs assorties
Ornemens de jais, boutons, épingles, broches, peignes &c
Toutes sortes de bas en coton, en soie en soierie
Un grand choix de merceries et fournitures
Corsets sans coutures et corsets cousus
Gants en soie, dits en chevreaux, de Jouvin
Parfumerie, savons, eau de Cologne, pommades &c
Indiennes à rideaux chamois, bleus, rouges &c. &c.
FRED. BONIS & LOUVRIER, 29, rue de Chartres

Au Magasin de détail, au coin des rues Poydras et Carondelet.

N. B. Les marchands sont priés de venir examiner [illegible]. 6 dec

C. YALE JR.
No. 13, RUE DE CHARTRES, NLLE. ORLEANS.
Marchandises—Fantaisies.

INFORME respectueusement les acheteurs de cette ville, ainsi que ceux de la campagne, qu'il offre en vente un assortiment de marchandises riches et nouvelles, qu'il a achetés dernièrement aux grands encans de New York et qu'il offre

AUX PLUS BAS PRIX,

Et dans les termes les plus favorables. Son assortiment consiste en partie des articles suivants, savoir :

SOIERIES:

Soie de Paris, brodé et broché, nouveau genre; un assortiment riche et complet de soie façonnée et rayée; soie moirée, noire et couleur; soie d'Italie et gros de Suisse, et noir bleu; satin rayé, noir et couleur, pour robes.

ARTICLES POUR ROBES:

Cachemire d'Ecosse, des derniers goûts; mousseline de Paris, de toutes qualités; Alpacca, unie et façonnée; mérinos et bombazine; crêpe de laine, parisiennes et alpaga; robes en mousseline suisse, brodées et à jour, pour bals.

AUSSI:

Un grand assortiment de shawls; mouchoirs fantaisies, etc. etc.

RUBANS:

Rubans nouveautés, en taffetas et satin, pour chapeaux et bonnets; gants et mitaines de tout genre et qualité; bas de laine, mérinos, soie et en coton.

AUSSI:

Un assortiment supérieur de jaconat et percale, uni, rayé et façonné.

DENTELLES:

Dentelles fil et imitation; [illegible] etc., etc. Avec un assortiment complet de chapeaux, [illegible] ainsi qu'un assortiment général d'articles pour [illegible] 17 dec

AMUSEMENTS.

Théâtre d'Orléans.

[illegible] L'AMBASSADRICE, Opéra [illegible]
DIEU VOUS BENISSE!
Vaudeville en un acte.
On commencera à six heures et demie.

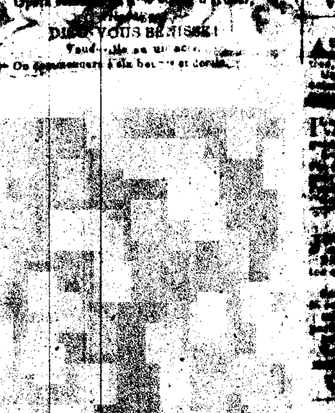

Grand [illegible] Concert
AU BENEFICE DES ORPHELINS [illegible]
[illegible]
Prix d'entrée pour les cavaliers............$1
On pourra se procurer des billets au bureau de la [illegible] 27 fev

Salle de Washington Armory.

GRAND CONCERT.

Ce soir, Jeudi 27 février 1845,
PAR LES
CAMPANOLOGIENS,
OU LES SONNEURS DE CLOCHE,
ET PAR
M. BARTON, FLUTE,
ELEVE DU FAMEUX CHARLES NICHOLSON.
Prix d'entrée $1

Soirée Dansante Déguisée et Parée,

DONNÉE PAR J. DEVOTI,
A L'ARMORY DU BATAILLON WASHINGTON,
Samedi, le 1er Mars.

NOUS invitons respectueusement les Dames et les Enfans de vouloir assister à ce Bal.

Le bal commencera à 6 heures A. M. pour les enfans et à 10 heures précises pour les grandes personnes.

Les souscripteurs pourront amener les Dames, en donnant leurs noms au bureau.

Les Bals continueront tous les samedis. On y exécutera les danses les plus nouvelles.

Prix de la souscription—Pour les messieurs... $1 27 fev

Salle de Bal St.-Louis.

BALS DE SOCIETE.

LES abonnés de cette salle [illegible] des souscripteurs aux bals qui ont eu lieu dans ce superbe établissement, ont ouvert une liste de souscription pour TROIS BALS DE SOCIETE qui auront lieu les 3 mars, le 4 et le 7 avril.

S'adresser à H. Ruther, au bureau de la salle, depuis 9 heures du matin jusqu'à 3 de l'après-midi. 16 fev

WASHINGTON ARMORY.

LA liste de souscription de quatre Bals de Société est maintenant ouverte. Le premier Bal aura lieu le 4 de mars et les autres le 11, le 18 de mars et le dernier, le 1er avril.

COMMISSAIRES.

Capt. F. Jordy,	H. G. Morris,
C S Forstall,	E. Boiligny,
E. F. Brasier,	M. Dupeyre,
J. Johnson,	J. B. Morris,
J. Z. Poulk,	G W. Parmly,
A. B. Bein,	H. G. Stetson.
J. F. Stockton.	

17 fev

WASHINGTON ARMORY.
BAL DES PERES DE FAMILLE.

LES pères de famille qui désirent souscrire audit Bal sont informés que la souscription est maintenant ouverte. Le Bal aura lieu le 4 avril.

Le prix de la souscription est de douze piastres. Il y aura un ambigu et toutes sortes de rafraîchissements. 23 fev

Arène Olympique

ET CIRQUE DE NEW-YORK.

HOWES & MABIE annoncent respectueusement à leurs anciens amis et habitués de la Nouvelle-Orléans, qu'ils ont ouvert leur Spectacle sous une NOUVELLE & SPACIEUSE TENTE, qui sera élevée sur le Terrain situé rue Conde entre les rues de l'Hôpital et Quartier, vers le milieu de l'ilet.

L'INTERIEUR sera installé dans un nouveau genre, d'une manière splendide, et sera richement décoré et illuminé AU GAZ.

LA TROUPE EQUESTRE

Se compose d'Ecuyers à talens et renommés, parmi lesquels se trouve le célèbre Paillasse français JOSEPH CLAVEAU.

Les Familles sont prévenues qu'une grande partie des Loges seront conservées à leur convenance.

Les portes seront ouvertes à six heures et demie, et le Spectacle commencera à sept. 19 fev

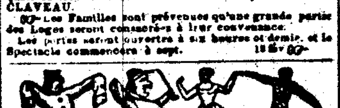

SALLE D'ORLEANS.
GRAND BAL PARE' ET MASQUE'.

P. A. DUBORD a l'honneur de prévenir ses amis et le public en général, qu'il continuera à diriger les Bals de la Salle d'Orléans, et que ces Bals auront lieu les LUNDI, MERCREDI et VENDREDI.

Rien ne sera épargné pour rendre cette Salle un des meilleurs lieux d'amusemens en ville.

L'orchestre sera composé des meilleurs musiciens de la ville.

27 dec— P. A. DUBORD, Directeur.

SALLE DE BAL WASHINGTON.
GRAND BAL PARE ET MASQUE,
Rue St. Philippe, entre celles Royale et Bourbon.

LE Directeur informe respectueusement ses amis et le public en général, que cette Salle ayant été entièrement réparée, sera ouverte tous les MARDI, JEUDI et SAMEDI, pendant la saison.

Tous les DIMANCHES, il y aura Bal pour les femmes de couleur.

Entrée :—Cavaliers, $1; Dames, gratis
GEORGE STEPHENS, Directeur

MARCHANDISES d'été—100 douzaines cravates belles des dessins les plus nouveaux, 4 caisses coutil fil français de mode, 10 pièces mérinos fin de Paturle, Supiro & Co, 2 caisses coutils blancs anglais, unis et façonnés, 10 caisses chaussettes coton écru et mêlé, 2 caisses chaussettes de fil blanc et écru, 1 caisse gants fil d'Ecosse, 200 douz bretelles blanches tricotées, 300 douzaines bretelles gomme élastique de genres variés, 110 douzaines chemises de couleur, assorties et de mode, 100 douzaines cols de satin bon pour l'été, 25 douzaines chemises et caleçons de soie, 50 douzaines cravates soie Birmingham, taffetas, 100 costumes d'enfant pour le printemps, 900 pièces listados des Nos. 100 à 200, 61, 50 pièces Arabias fil, 100 douzaines chapeaux gris Agaro, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 86, Chartres. 17 fev

MARCHANDISES liquides—150 barriques vin rouge en magasin, diverses qualités, 30 demi de vin blanc de choix, 700 paniers huile d'olive de Flagniol grandes et demi bouteilles, 100 caisses absinthe suisse, 25 caisses prunes sèches en paubans, 18 caisses fromages de Hollande, 800 bouchons droits et pointus, qualités assorties, en bouteilles demi do et 1/4 do; 25 caisses sardines en boites et demi boites, 25 caisses fruits à l'eau de vie de Bordeaux en bouteilles et demi do. avec étiquettes et capsules, 80 caisses eau de fleurs d'oranger, 3000 bouteilles vides françaises, 200 caisses salaisons assorties, à vendre par LOISON & SYLVESTRE, 36 rue de Chartres. 17 fev

AVIS.

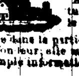

Le soussigné a à vendre aux prix les plus bas, à sa serre chaude rue St. Charles, une grande et belle collection de Roses mousseuses, œillets flamands, camelias, Azalias, Rhododendrums, Jasmins, Gloxinias, Dahlias, cactus, [illegible], et une grande variété d'autres plantes de serres chaudes et exotiques.

Il a environ une centaine de superbes rosés.

Les ordres qui lui seront envoyés, recevront une attention toute particulière ; et rien ne sera demandé pour le transport des plantes sur les bateaux à vapeur.

1 fev—4m JOHN M. SACH.

A VENDRE—Une HABITATION, située aux Attakapas, près de la Nouvelle Ibérie, en face du Bayou Teche; elle fait face dans la partie du Sud, au lac Tasse, et s'étend dans la profondeur, elle mesure 1400 arpents de superficie. Pour plus amples informations, s'adresser à DARBY & TREMOULET, 31, rue de la Vieille Levée. 30 nov

VIN DE MADERE supérieur, marque T. Oliveira, en caisses et futailles, à vendre par J. ALBERT, 22, rue St. Louis. 30 dec

VIN MUSCAT de Frontignan, en barils, à vendre à bas prix, pour clore une facture, par J. ALBERT, 22, rue St. Louis. 30 dec

TOILE A VOILE, de coton, de la manufacture de Paterson, numéros assortis, à vendre par J. ALBERT, 22, rue St Louis. 30 dec

INDIGO Guatemala à vendre par J. ALBERT, 22, rue St Louis. 30 dec

EAUX MINERALES—En débarquement du navire Aurora, de Brême, et à vendre par le soussigné, 40 douzaines de cruchons d'eau de Kissengen. Plusieurs médecins distingués de cette ville se sont servis de cette eau, avec beaucoup de succès, dans plusieurs espèces de maladies, particulièrement dans les affections de foie et dans les gastrites. E JOHNS, 110 Poydras. 21 jan

BOUTEILLES Vides—100 paniers bouteilles de différentes grandeurs, à vendre par B. TALAMON, 72 et 90 St. Louis. 24 fev

EAU de fleurs d'Oranger [illegible] à vendre par B. TALAMON, 72 et 90 St. Louis

T[illegible] grand assortiment, à vendre par [illegible], 46 Magasins

[illegible] ANTHONY FERNANDEZ, Encanteur.

VENTE DE CE JOUR.

PAR F. H. [illegible]

AUJOURD'HUI 27 février, il sera vendu à 11 heures [illegible] un assortiment de marchandises d'étagères, ainsi qu'une grande quantité d'autres effets [illegible] 27 fev

PAR HEWLETT & CENAS.
[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

[illegible]

PAR ANTHONY FERNANDEZ.

SAMEDI prochain, 1er mars, à midi, à la Bourse St. Louis, il sera vendu sans réserve,

La négresse SOPHIE, âgée d'environ 30 ans, bonne cuisinière, et très connue en ville. Le propriétaire déclare qu'elle n'est sujette à aucune [illegible]

Conditions—Comptant.

Acte de vente chez Amédée Ducatel, notaire, aux frais de l'acquéreur. 27 fev

PAR FRANCIS FERNANDEZ.

IL sera vendu samedi prochain, 1er mars, à [illegible] heures de l'après-midi, à l'encoignure des rues [illegible] et Bourgogne, une grocerie de détail, bien achalandée [illegible] jusqu'au 1er janvier 1846 [illegible] 27 fev

PAR M. BARNETT Jr.
Bonne Propriété à l'Encan.

IL sera vendu samedi, 1er mars prochain, à midi précis la propriété de valeur suivante, consistant en 460 lots (selon le plan exhibé à la Bourse St. Louis), situés au Faubourg Tremé, près de la jonction des chemins du Bayou et de Gentilly.

Considérant le bas prix actuel des propriétés dans cette partie de la ville, [illegible]

[illegible]

Les actes de vente par devant David L. McCoy, notaire public, et les dépenses d'arpentage aux frais des acquéreurs. 26 fev

Bail de magasin et étagères.
PAR ABAT & DOMINGON.

IL sera vendu le vendredi 28 du courant, à midi, sur les lieux :

Le bail du magasin sis rue de Chartres, No. 84, près de la rue Bienville, avec les étagères, comptoirs et vitrières ainsi que l'installation du gaz.

Conditions, comptant. 26 fev

PAR L. A. GARIDEL.

VENTE sans réserve de 122 lots de terre, situés à Alger (McDonoughville), [illegible]

[illegible] 19 fev

VENTE DE SUCCESSION.
BIENS DE L. C. HILIGSBERG.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves [illegible] le 10 de janvier 1845, il sera vendu par Octave S. Rousseau [illegible] à l'Arcade de Banks [illegible] lundi dix mars [illegible]

Seconde Municipalité.

Le lot No 10, situé sur le côté [illegible] de la rue St. Jean, entre les rues Girod et Hevia, [illegible]

[illegible]

Les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, [illegible]

[illegible]

CONDITIONS—[illegible]

[illegible]

SUCCESSION DE JEAN LANNA.
Vente par le Régistre des Testamens.

JEUDI, trois mars 1845, à midi, à la Bourse de St. Louis, [illegible]

[illegible]

Judith, négresse créole, d'environ 30 ans, [illegible]

Marcelite, mulâtresse créole, d'environ 24 ans, [illegible]

Manon, négresse créole, d'environ 28 ans, [illegible]

Cécile, sa fille, négresse d'environ 18 ans, [illegible]

Sophie alias Sophie, créole, d'environ 24 ans, [illegible]

Adélaïde, négresse créole, âgée de 25 ans, blanchisseuse, et un peu cuisinière; avec sa fille nommée Marie, âgée de 6 ans.

Arthur, griffon, âgé de 3 ans.

Dalie, griffonne, âgée de 13 ans, maladive, [illegible]

Agnès [illegible] Henry, âgé d'environ 50 ans, [illegible]

Jane, mulâtresse, âgée de 60 ans, maladive.

Pierre, nègre créole, d'environ 50 ans, bon domestique et bon sujet, avec sa fille nommée Pauline, âgée de [illegible] ans; deux esclaves seront vendus pour cinq années de services, à dater du 26 septembre 1844, jour du décès du défunt, [illegible]

Conditions de la vente :—[illegible]

W. F. C. DUPLESSIS, Régistre des Testamens.

N. B.—Les actes de vente aux frais des acquéreurs, par devant Louis T. Caire, notaire public.

14 fev—12.27 18

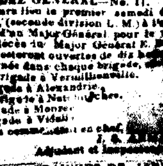

QUARTIERS GENERAUX.
Nouvelle Orléans, le 20 janvier 1845.
ORDRE GENERAL—No. 11.

UNE élection aura lieu le premier samedi de mai prochain, (seconde division L. M.) à l'effet de procéder à l'élection d'un Major Général [illegible] Major Général [illegible]

[illegible]
La quatrième Brigade à Vermillionville.
La cinquième Brigade à Natchitoches.
La sixième Brigade à Monroe.
La dixième Brigade à Vidalia.
Par ordre du commandant en chef, J. B. [illegible]
Adjudant et Inspecteur Général.
28 jan—1m

GRAINES FRAICHES DE JARDINS ET A FLEURS,
Garanties être de la récolte de 1844.
Importation directe.
[illegible]